

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2

Les collèges de Tuband de Nouméa et de Dumbéa-sur-Mer recrutent pour leur section internationale australienne en 6^{ème} à la rentrée de février 2023.

Cette section s'adresse à :

- des élèves bilingues issus de familles anglophones,
- des élèves francophones ayant eu l'occasion de séjourner dans un pays anglophone,
- des élèves présentant d'excellentes aptitudes générales en anglais.

Les candidats pour la section internationale doivent en outre être très motivés pour approfondir leur niveau en langue, littérature, géographie, histoire et culture australiennes.

Ces enseignements spécifiques représentent en effet un total de 6 heures par semaine qui se décline comme suit :

Horaires hebdomadaires des enseignements spécifiques

1. Langue, littérature et culture australiennes : 4 heures s'ajoutent aux horaires habituels d'enseignement de la langue vivante 1.

2. Histoire-géographie : 4,5h au total dont 2h en anglais (DNL=discipline non linguistique), 1,5 heure s'ajoute aux horaires normaux d'histoire-géographie.

- Dans leur emploi du temps, les élèves auront donc **5,5 heures supplémentaires** (4h+1,5h) par rapport à l'horaire standard.

Ils auront la possibilité en fin de la classe de troisième de présenter l'option internationale du diplôme national du Brevet (DNBi) et de poursuivre éventuellement en section internationale australienne au lycée, suite à un nouveau test d'entrée.

Conditions d'admission dans les sections internationales de collège

Les candidats seront convoqués le **mercredi 14 septembre 2022** pour passer les tests d'admission, comportant une épreuve écrite et une épreuve orale (cf. **annexe 2**), qui se dérouleront dans les **établissements organisateurs** indiqués en **annexe 1**, afin d'apprécier l'aptitude des élèves français à suivre les enseignements en langue étrangère, et pour les élèves étrangers d'évaluer leur connaissance du français et leur motivation.

Les parents d'élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6^{ème} section internationale australienne (SIA), doivent adresser au **principal du collège centre d'admission** de leur secteur (cf. annexe 1), **au plus tard le mercredi 24 août 2022**, les documents suivants :

- Fiche d'inscription, téléchargeable **depuis le site internet du vice-rectorat** ;
- Avis motivé du directeur/de la directrice de l'école primaire d'origine ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1 ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres de CM2 ;

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en section internationale australienne, l'admission dans cette section et l'affectation dans l'un des deux collèges est prononcée par le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, suite à l'étude des dossiers lors d'une commission d'admission.

Les résultats seront communiqués aux familles **début novembre** par le SAIO (service de l'affectation, de l'information et de l'orientation).

En cas d'interruption de parcours en section internationale à l'issue du conseil de classe, la règle est le retour dans l'établissement de secteur. Le recrutement de cette section n'est pas soumis à sectorisation (pas besoin de dérogation).

Les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

ANNEXE 1

Les candidats passeront les tests d'admission dans les établissements organisateurs suivants :

Province des Îles :

- 1) Collège de **Wé** : pour Lifou
- 2) Collège de **La Roche** : pour Maré
- 3) Collège **Shea Tiaou** : pour Ouvéa

Provinces Nord et Sud (hors Nouméa) :

- 4) Collège **Raymond Vauthier**, Poindimié : pour Poindimié et Hienghène
- 5) Collège de **Koumac** : pour Koumac et Ouégoa
- 6) Collège de **Koné** : pour Koné et Poya
- 7) Collège de **Bourail** : pour Bourail et Houaïlou
- 8) Collège de **La Foa** : pour La Foa, Canala et Thio
- 9) Collège de **Dumbéa sur mer** : pour Dumbéa-sur-Mer, Katiramona, Païta, Apogoti
- 10) Collège **Edmée Varin**, Auteuil : pour Auteuil, Koutio
- 11) Collège de **Boulari** : pour Boulari, Yaté et Plum

Nouméa : chaque établissement est centre de test

- 12) Collège **Jean Mariotti**
- 13) Collège de **Kaméré**
- 14) Collège de **Magenta**
- 15) Collège de **Normandie**
- 16) Collège des **Portes de Fer**
- 17) Collège **Georges Baudoux**
- 18) Collège de **Rivière Salée**
- 19) Collège de **Tuband**

ANNEXE 2

TESTS D'ADMISSION EN SECTION INTERNATIONALE AUSTRALIENNE :

Une épreuve écrite et une épreuve orale

- **Durée du test écrit: 1h**
 - compréhension orale (écoute + questions)
 - compréhension écrite (texte + questions et activités) ;
 - repères culturels fondamentaux (le monde anglophone) ;
 - production écrite (sujet d'expression écrite simple et de 10 à 15 lignes, lié à la sphère de l'enfant : identité, personnalité, école, famille, activités de loisir, alimentation, quotidien) ;
 - quelques points de maîtrise de la langue (sous forme de questions - réponse ou QCM).
- **Durée du test oral: 15 minutes**
 - production orale en anglais (à partir de déclencheurs de parole - images / vidéos + questions) ;
 - interaction orale en anglais à partir de pistes de questionnement ;
 - questions sur la motivation à l'entrée en section internationale australienne, en français.